

Où trouver un accompagnement
dans cette démarche ?

Pour

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

que peut-on faire en Essonne ?

Pourquoi réduire
nos déchets ?

Quels sont les impacts
sur l'environnement ?

**Collectivités, associations,
professionnels :**

le Conseil général de l'Essonne
vous invite à participer à l'une des
trois soirées conférence-débat
les 8, 15 et 21 septembre 2009

Comment agir ?

Quels soutiens financiers possibles ?



essonne.fr

Réduire la production et la nocivité des déchets est l'un des engagements de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

Des incitations financières conséquentes y sont consacrées et des actions exemplaires sont d'ores et déjà référencées.

Dans les communes, les administrations, les filières artisanales ou industrielles, chacun est concerné. Il est donc important que les responsables privés, publics et associatifs connaissent les moyens existants pour agir.

Ainsi, le Conseil général de l'Essonne, porteur de la Charte départementale de prévention des déchets, se mobilise avec ses partenaires pour vous inviter à des soirées de sensibilisation au cours desquelles vous pourrez vous informer et échanger sur ce thème.

PROGRAMME

Soirée présidée par Claire Robillard, vice-présidente chargée du développement durable et solidaire, de l'écologie et de l'environnement.

19 heures Accueil des participants par les élus locaux et départementaux

19h15 Intervention d'un spécialiste sur la prévention des déchets (explication des enjeux, des moyens, des gisements)

20 heures Projection d'un film sur les actions organisées par certaines collectivités, associations et entreprises essonniennes

20h15 Les dispositifs de l'ADEME – aides financières et techniques

20h30 Intervention du Conseil régional d'Île-de-France – vers un plan régional de prévention.

20h45 Intervention du Conseil général – rôle en matière de prévention, la Charte départementale de prévention des déchets, aides et moyens

21 heures Intervention du partenaire d'accueil

21h15 Débat, suivi d'un rafraîchissement



BULLETIN D'INSCRIPTION

M./MME :

Fonction :

Collectivité (précisez) :

Entreprise (précisez) :

Association (précisez) :

Adresse :

.....

.....

Téléphone / Fax :

Email :

Je souhaite participer à la conférence-débat du :

- Mardi 8 septembre, aux Ulis**
- Mardi 15 septembre, à Évry**
- Lundi 21 septembre, à Étampes**

- Je ne participerai pas**
- Je souhaite être informé(e) des prochains événements sur la prévention des déchets**

Je serai accompagné(e) de (4 personnes max. Précisez nom, prénom et fonction) :

.....

.....

.....

.....

Nombre de personnes présentes :

Renvoyez votre bulletin d'inscription complété, par fax ou mail :
Fax : 01 60 91 97 28 / iriquier@cg91.fr

Réponse souhaitée avant le jeudi 3 septembre 2009
Pour tout complément d'information, contactez :
Isabelle Riquier : 01 60 91 97 05 ou Manuella Galin : 01 60 91 95 25

Salle polyvalente des Ulis

mardi 8 septembre

Rue du Morvan
Esplanade de la République
91940 Les Ulis
*En partenariat avec le S10M
de la Vallée de Chevreuse*

Hôtel du Département, Évry

mardi 15 septembre

Hôtel du Département
Salle « Michel Conte » - 6^e étage
Boulevard de France
91000 Évry

Ecosite Sud Essonne, Étampes

lundi 21 septembre

15-17 rue de la butte des Cordières
ZI d'Étampes
91150 Étampes
En partenariat avec le SIREDOM



Août 2009

CERTIFIÉE ISO 9001/2008

Imprimerie CG 91

Plan d'accès sur **essonne.fr** rubrique environnement.